



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

Le génocide au village : le massacre des Tutsi au Rwanda / Hélène Dumas
éd. du Seuil, 2014
cote : 59.724

C'était il y a vingt ans. Les Cent Jours du Rwanda. En l'espace d'un peu plus de trois mois, du 7 avril à la mi-juillet 1994, le dernier génocide du vingtième siècle coûtait la vie à 800.000 ou un million de Rwandais pour le seul fait de leur appartenance à l'ethnie tutsi. « Un immense événement de notre contemporain » écrit à bon droit le préfacier Stéphane Audoin-Rouzeau.

Pendant plusieurs années, Hélène Dumas a poursuivi de patientes recherches dans une commune du Rwanda, Shyorongi², non loin de Kigali, afin de démêler les fils de la tragédie. Elle a interrogé les survivants, les familles des disparus, les tueurs, les condamnés qu'elle a pu visiter en prison, a assisté aux audiences des tribunaux provisoires locaux (*gacaca*) créés à partir de 2000 et également à celles du tribunal pénal international (TPIR), parcouru les archives judiciaires. Ses travaux ont abouti à une thèse de doctorat soutenue dans de très bonnes conditions à l'EHESS en 2013. Ce livre en est extrait.

Le plan retenu nous semble clair : il s'articule en quatre chapitres dont le premier s'intitule : Repérer. Il faut en effet choisir ses ennemis qui seront appelés à devenir des victimes. Qu'est-ce qu'un Hutu et qu'est-ce qu'un Tutsi? Plus on avance dans la lecture de cet ouvrage, plus on se convainc du caractère kafkaïen de cette distinction généralement admise dans la population des anciens royaumes nilotiques. Il y aurait d'une part une classe dominante d'éleveurs qu'une mythologie crédite d'une origine hamitique et prétend apparentés à la race blanche! (Les Tutsi, représentant 8,5% de la population totale) et d'autre part des dominés, agriculteurs bantou (Les Hutu). Les critères sont très discutables. Chacun sait que les Belges ont œuvré à cette répartition, qu'ils faisaient inscrire sur les documents officiels et qu'ils ont par ailleurs favorisé le recrutement et la promotion des Tutsi au sein des administrations. Or les intermariages entre ces deux groupes ont toujours été pratique courante, de nombreux membres d'une ethnie se connaissant des liens de parenté avec l'autre, ce qui rend la classification très arbitraire (nous employons le terme d'ethnie avec la plus extrême prudence puisqu'une ethnie est avant tout un groupe linguistique et que les uns et les autres parlent la même langue). Des Tutsi pratiquent l'agriculture et des Hutus l'élevage et



Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.

² Il n'y avait que 140 communes au Rwanda pour dix millions d'habitants en 1994. Bien que commune rurale, Shyorongi comptait 50.000 habitants dont à peu près 10% de Tutsi à la veille du massacre. Un tiers seulement de ces derniers a survécu. Ces communes ont été supprimées lors de la réforme administrative de 2006 instituant les districts.



Académie des sciences d'outre-mer

beaucoup exercent ces deux activités simultanément. Nous apprenons p. 96 que dès 1957, le *mwami* (roi) Mutara Rudahigwa avait demandé aux autorités de tutelle, au nom de l'unité nationale, que cette mention ethnique ne figurât plus sur les pièces en question : l'administration tutélaire belge resta sourde à sa requête.

Le second chapitre a pour titre : voisiner. Ce sont bien des querelles de voisinage, souvent survenues dans les débits de boisson où la bière coulait à flots, à propos de vols de vaches, grief récurrent dans les sociétés d'éleveurs, qui sont au centre du conflit. Il y avait déjà eu des alertes en 1959 et en 1973. Quelles ont été les motivations profondes du génocide de 1994? Le désir des Hutus de venger le meurtre du président Juvénal Habyarimana, a souvent été mis en avant. Nous apprenons qu'à la veille du génocide, beaucoup de Rwandais ne se préoccupaient nullement de leur appartenance ethnique : Angélique Mukabutera, fille d'un Hutu et d'une Tutsi, et épouse d'un Tutsi déclare au sujet de son mari et d'elle-même : "*On n'avait aucune idée d'ethnie en nous*" (p. 91) D'autres Rwandais vivaient même dans l'ignorance de leur groupe (p. 111). L'école et les diverses démarches administratives leur imposaient cependant une déclaration d'appartenance pour laquelle ils devaient parfois questionner leur famille ou leurs voisins. Un informateur tutsi, Innocent Twarirwa, affirme que les différends politiques entre voisins, voire au sein d'une même famille, sont à l'origine de ce déferlement de violences. Le multipartisme, tenu pour responsable des luttes claniques, est implicitement mis en cause. Mais Innocent fait également mention de querelles de ménage au sein d'un couple mixte (Il était l'époux d'une Hutu). Trois de leurs quatre enfants furent massacrés (les trois garçons, la fille ayant été hébergée par un oncle) et la sœur d'Innocent fut également exterminée avec son mari et ses enfants. Il avait lui-même pris les Hutu en horreur et refusa de reprendre la vie commune avec sa femme. Il sombra un temps dans l'éthylisme. En 1997, sa conversion à une église évangélique du Réveil marqua pour lui le retour à une vie équilibrée.

Au troisième chapitre ordonner le lecteur trouvera d'intéressantes informations sur le déclenchement du massacre, sur la responsabilité de l'armée populaire rwandaise et des milices, sur celle de l'administration locale et sur celle de l'Etat. Peut-on employer le terme de pogrom? L'auteure semble opter plutôt pour celui de violence d'Etat.

Quel fut le rôle des femmes ? On lira avec un humour blasé (p. 221-238) le récit des faits reprochés à Godiose Mukamana, institutrice appréciée, chrétienne fervente, du moins selon ses dires, catéchiste et à ses heures libres, tenancière avec son mari, également instituteur, d'un débit de boissons et d'un commerce de légumes. Godiose est poursuivie pour avoir participé au tri des réfugiés afin de livrer les Tutsi aux bourreaux. Elle a aussi hébergé un militaire auteur de nombreux viols et a encouragé et facilité les méfaits de ce dernier en lui procurant au moins une victime parmi ses élèves tutsi dont l'une siégeait parmi ses juges et dont une autre a témoigné contre elle. Elle est finalement condamnée à perpétuité (et à quinze ans pour d'autres faits). L'auteure l'a plusieurs fois visitée dans la prison centrale de Kigali et a recueilli sa version des faits. Godiose se présente elle-même en victime, prétendant n'avoir rien vu des massacres et affirmant que la jeune personne qui avait subi des viols à répétition, témoin à charge, a fait preuve d'ingratitude envers celle qui, en l'hébergeant, lui avait sauvé la vie. On notera que Pauline Nyiramasuhuko, ministre de la promotion féminine au moment du génocide, a elle-même comparu devant le TPIR pour des faits semblables, ayant incité des



Académie des sciences d'outre-mer

miliciens (dont son propre fils) à violer de jeunes réfugiées tutsi. D'autres condamnés, hommes et femmes, clament de même leur innocence, prétendant qu'ils ont épargné la vie de nombreux Tutsi. Ce système de défense est connu et les Français sont bien placés pour savoir qu'il a été pratiqué en d'autres temps et sous d'autres cieux...

Quant au quatrième chapitre: Tuer ses voisins, il nous décrit les diverses stratégies mises en œuvre pour procéder à ces massacres de voisinage et les mesures d'autodéfense adoptées par les victimes. Comment transformer son voisin en ennemi? Les prétextes ne manquent jamais pour édifier des clôtures, des barrières, surveiller les cultures et le bétail, assurer des veilles nocturnes. C'est ainsi que la peur et la suspicion de l'autre étaient devenues le menu quotidien des Rwandais et que, comme l'écrit Hélène Dumas p. 219: "le basculement dans la violence s'inscrit dans l'intimité des voisinages".

Trop souvent occulté, oblitéré dans les mémoires, peu connu en Europe, le génocide rwandais de 1994 restera avec celui du Burundi, beaucoup moins meurtrier, la plus grande tragédie survenue en Afrique subsaharienne en cette seconde moitié du vingtième siècle. Sans se complaire dans un vain dolorisme, il n'était pas inutile de nous le rappeler.

Pour ne pas détourner les yeux de ce carnage, il fallait du courage, une grande force de caractère, et Hélène Dumas n'en a pas manqué. Il en faut également au lecteur. En faisant taire ses émotions pour nous donner le récit des faits, l'auteure donne une belle leçon de professionnalisme aux jeunes historiens ou aux étudiants qui liront ces pages et on ne peut que lui en savoir gré.

Jean Martin